

Manager une équipe dans la petite enfance - Gestionnaire

Formation présentielle

MODALITES

Durée : 7h soit 1 jour

Dates : 25 mai 2025

Horaires : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Lieu : Immeuble Faic – Route de Montabo – 1 avenue Gustave Charlery – 97300 Cayenne

Public : Tous les personnels en situation de management

Prérequis : Avoir suivi la formation « manager une équipe dans la petite enfance »

Moyens d'évaluation : Évaluation à chaud de l'action de formation par les stagiaires sous forme de QCM.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Intervenant et qualité : Emmanuel SCHIEFER, Chef d'entreprise, formateur et coach.

OBJECTIFS

La formation se focalise sur la posture du gestionnaire pour doter les manager gestionnaires des approches et outils spécifiques à cette fonction.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET ELEMENTS DE SUIVIS

Apports théoriques, Quizz, vidéo, brainstorming, échanges et partages d'expériences

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné du certificat de réalisation.

Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Zoom (logiciel de formation à distance)

PROGRAMME

La posture managériale :

- La posture du gestionnaire
- Les missions du gestionnaire
- Trouver son positionnement
- La place de chacun au sein de l'équipe : positionnement et placement
- La question de la légitimité

Les modèles organisationnels et communicationnel

- Sociologie de l'organisation
- Organiser la direction et la continuité de direction
- Identifier les interactions négatives
- Fiche de poste : une obligation et un outil de management
- Le passage de consigne et les ordres
- La responsabilité individuelle face à l'absentéisme, au présentéisme
- La formation comme outil de motivation
- La rémunération et les avantages

Outils de management :

- Animation de réunion
- L'entretien professionnel et l'entretien d'évaluation
- Les procédures disciplinaires
- L'entretien de recadrage
- L'avertissement